

REVENDIICATIONS DU SYNDICAT CGT FPT POUR LES NÉGOCIATIONS SALARIALES 2012

2. Seuil d'embauche à 1 700 €uros

3. Budget promotion de 2 %

14. Ouverture de négociation sur le droit d'expression et sur le congé de représentation (Associations)

4. Grille des salaires de l'ouvrier au cadre sans chevauchement. Ouverture d'une négociation

13. Acquisition d'un congé supplémentaire (Lendemain de Noël) pour Garchizy.

5. Primes spécifiques + 10 %

10 %
d'Augmentation
GÉNÉRALE

12. Indemnités kilométriques de Garchizy identiques à celles de Bourbon-Lancy.

6. Clôture en 2012 des suivis école et hors-école

11. GMC : 40 % à charge du salarié et 60 % de l'employeur

7. Mois double :
A partir de 10 ans d'ancienneté = 50 % du salaire
A partir de 15 ans d'ancienneté = 75 % du salaire
A partir de 20 ans d'ancienneté puis tous les 5 ans = 100 % du salaire

10. Congés d'âge supplémentaires :
45 ans = 2 jours
50 ans = 3 jours
55 ans et plus = 4 jours

9. Chômage partiel
Ouverture d'une négociation



8. Déplafonnement de la prime d'ancienneté : (1% par an jusqu'à 15 ans puis 3% tous les 5 ans)
1 an = 1% ; 2 ans = 2% ; 3 ans = 3% ; ...14 ans = 14% ; 15 ans = 15%
20 ans = 18% ; 25 ans = 21% ; 30 ans = 24% ; 35 ans = 27% ; 40 ans et plus = 30%